



Gonfreville l'Orcher, le 13 mai 2016

Jean-Paul LECOQ

Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Havraise

Nos Réf : SG

M. Didier SANSON
Président de la Communauté de Communes
CAUX ESTUAIRE
Maire d'Etainhus
5, rue Sylvestre Dumesnil

76430 SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Objet : *Suppression de l'abonnement ALLEGRO*

Monsieur le Président,

Je suis saisi par plusieurs salariés, dont des agents de la Ville de Gonfreville l'Orcher, concernant la suppression par la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine-Estuaire de l'abonnement ALLEGRO utilisé par de nombreux usagers pour franchir le Pont de Normandie afin de gagner leur lieu de travail.

La formule de substitution proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie repose sur un péage systématique de chaque passage avec une dégressivité en fonction du nombre de ces passages. Elle sera de nature à réduire le nombre de passages des abonnés tout en entraînant pour eux un surcout pouvant aller jusqu'à 100 euros mensuels selon la fréquence des passages hebdomadaires.

Face à cette mesure qui entraîne un préjudice totalement inacceptable et en tout état de cause disproportionné pour les usagers du pont qui doivent franchir la Seine pour travailler.

Je vous communique ci-joint copie du courrier que je viens d'adresser au Président de la Chambre à ce sujet.

Restant à votre écoute et me tenant disponible pour m'associer à toute démarche allant dans le sens du rétablissement d'un abonnement adapté aux besoins et au pouvoir d'achat des usagers salariés,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations,


Jean-Paul LECOQ



Tout courrier doit être adressé impersonnellement à Monsieur le Maire